

Chers coopératrices et coopérateurs,



Un Nouveau projet Hydroélectrique !

Le 30 juin dernier, réunis lors d'une assemblée générale extraordinaire, les coopérateurs d'Emissions Zéro ont approuvé un projet d'accord entre notre conseil d'administration et la société Hydro B.

Appel à souscriptions

Grâce à vous, nous avons pu développer les Moulins du Haut-Pays, intervenir dans Monceau Hydro, investir dans Ochain Energie, servir de tiers investisseur pour ENTRA et la commune de Courcelles. Malgré les fonds encore disponibles chez Emissions Zéro, 1.400.000 € restent nécessaires pour financer l'ensemble de ce projet.

Que faire ?

Commandez des dépliants

Sur simple demande à info@emissions-zero.coop, nous vous enverrons des dépliants à distribuer.

Souscrire

Via notre site, augmentez vos souscriptions jusqu'à 19 parts ou souscrivez pour vos enfants.

Partagez

Invitez vos amis à souscrire, transmettez cet email, partagez sur facebook

Participez

Un groupe de volontaires s'est constitué pour trouver les fonds. Rejoignez-nous ! Contact jean.pilliez@emissions-zero.coop

Parlez-en

Vous êtes nos émissaires, parlez-en autour de vous !

Les détails

Le projet vise la construction des dernières centrales hydroélectriques de taille utile et intéressante encore possibles en Wallonie, ainsi qu'une relation 50-50 dans la future société coopérative qui gèrera les différents sites. Cette société coopérative développera et exploitera 3 nouvelles centrales hydroélectriques sur la Basse-Sambre : Roselies, Auvelais et Marcinelle II, et 1 centrale sur l'Ourthe : Les Grosses Battes à Angleur (Liège). Sa création se fera par apport de capital et de prêts subordonnés. L'accord n'était possible que par le rachat d'une majorité des parts de Monceau Hydro, propriété d'Hydro B. L'ensemble est indissociable. Le total du productible s'élève à quelque 11.500 MWh/an, soit $\pm$ l'équivalent de nos éoliennes de Dour-Quévrain (les Moulins du Haut Pays). L'investissement est supérieur à celui d'une éolienne, pour un même productible. La différence est la stabilité de la production, principalement durant les 6 mois froids de l'année, quand les besoins en énergie sont élevés. Une centrale hydroélectrique vit, par ailleurs, deux fois plus longtemps qu'une éolienne.

Emissions Zéro propose à d'autres coopératives citoyennes de participer à cet investissement, jusqu'à une hauteur de 540.000 euros. Nous avons déjà des retours positifs. Mais nous avons surtout besoin de vous, par votre

investissement financier ou investissement personnel. En moyenne, chaque coopérateur a environ 6 parts sur les 19 possibles chez Émissions Zéro. Si celui qui a moins de 19 parts investit une part, l'apport est de près de 400.000 euros. Si celui qui a moins de 16 parts investit 4 parts, l'apport sera suffisant.

[Encore plus d'informations](#)

Dans l'[espace coopérateur](#), sur notre site, vous trouverez [le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin](#), ainsi que [le mémo de préparation de l'AGE](#).

Rappel du code d'accès de l'espace coopérateur : hydro

N'hésitez pas à nous contacter à info@emissions-zero.coop si vous ne parvenez pas à accéder à l'espace coopérateur.

Espace coopérateur

Émissions Zéro SCRL
Rue Nanon 98, 5000 Namur
info@emissions-zero.coop



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes coopérateur d'Émissions Zéro.

Envoyé par

